

Compte-rendu CHSCTSS DIRAG du 12 mai 2021

Cette réunion a été reconvoquée suite au boycott des organisations syndicales de la séance du 28 avril.

Une déclaration liminaire SNITM-FO et CFDT-Météo a été lue :

M. Le Président,

Vous vous étiez engagés lors du CHSCTSS extraordinaire du 2 mars à reconvoquer un CHSCTSS sous un mois, avec pour objet les points non traités à savoir :

- Une demande d'enquête du CHSCTSS sur les conditions de travail au CM973
- Une demande de diagnostic sur les RPS au CM973 au sein de la DIRAG par un expert indépendant

Vous n'avez pas honoré vos engagements puisque ces deux points sont absents de l'ordre du jour à la convocation du 28 avril et de même pour cette séance du 12 mai.

Nous vous demandons donc d'intégrer ces deux éléments aux discussions de ce jour sur la Guyane au point 5.

DIRAG/D a répondu favorablement à la requête. Il a été convenu en séance d'une réunion spécifique à ce sujet durant la 2e quinzaine de mai en présence du SG/RH/D.

Ordre du jour (cliquable) :

1. Approbation de l'ordre du jour.....	1
2. Validation des PV des CHSCTSS précédents.....	1
3. Suivi des actions des CHSCTSS précédents	2
4. Examen des registres SST des 4 sites.....	2
5. Organisation de la prévision en Guyane.....	2
6. Travaux de rénovation énergétique de Desaix.....	3
7. Hébergement d'un agent du CEREMA au CM973	3
8. Examen des accidents de services	3
9. Mise en service opérationnel du radar du Moule	3
10. Evolution de la crise COVID19 aux Antilles-Guyane et mise à jour du PRA (Plan de Reprise d'Activité)	4
11. Questions diverses.....	4

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Validation des PV des CHSCTSS précédents

Il n'y avait pas moins de 8 PV en retard à valider, dont 7 sur l'année 2020, et dont 6 concernaient des CHSCTSS spéciaux au sujet du covid. Nous nous sommes étonnés de cet important retard pris.

Les modifications ont été transmises et sont en cours de validation pour les CHSCTSS du 3 décembre et le CHSCTSS extraordinaire du 2 mars. Les autres PV ont été approuvés.



3. Suivi des actions des CHSCTSS précédents

- **DATI au CM973** : le dispositif actuel ne fonctionne plus. Un dispositif plus moderne va être commandé. L'appel en cas d'urgence se fera vers le BRIA, nous informe CM973/D.
- **Alarme incendie CM973** : nous faisons remarquer que cette action est en cours depuis 6 ans et que le précédent ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) avait formulé des propositions à ce sujet non suivies d'effets. Le nouvel ISST, présent à cette séance, va se renseigner et apporter une réponse une fois les éléments fournis par la direction.
- **Formations secourisme** : reportées causes covid. La direction compte trouver des solutions localement par département.
- **Formations guides et serre-files** : prévues en 2021 et à programmer.
- **Travaux de réfection du sol au CM972** : action prioritaire et budget accordé.
- **Rapports de la médecine du travail** : aucun rapport reçu à ce jour. Les médecins vont être relancés. Le médecin de Martinique présent à cette séance fera parvenir le sien très prochainement.
- **Registres SST** : depuis que ce registre est en version électronique, nous faisons remarquer les difficultés pour les agents de consulter les informations saisies et pour les responsables de site qui ne sont pas destinataires des signalements. Selon l'ISST, la question se pose quant au respect du décret puisque le registre doit être visible pour les agents et les usagers. La question sera donc remontée en CHSCT-EP. L'assistant de prévention DIRAG, qui opère déjà une régulation des signalements, prendra les dispositions nécessaires pour informer les responsables de sites et les représentants du personnel.
- **Travaux électriques CM973** : un nouvel éclairage modulable a été installé en salle prévi, dicit CM973/D.
- **Cellule d'écoute psychologique au CM973** suite au décès d'un collègue : 3 agents avaient manifesté leur intérêt mais aucun entretien collectif n'a été mené à l'heure actuelle. L'action est relancée. Par ailleurs, 2 agents ont eu une écoute individuelle dont un par le cabinet ELEAS, prestataire de Météo-France sollicité pour cette occasion. Un rappel est fait concernant l'existence également d'un numéro vert.

4. Examen des registres SST des 4 sites

Les représentants du personnel n'ont pas eu les copies des fiches de signalement en documents préparatoires. Le nécessaire sera fait pour les prochaines réunions, selon l'Assistant de Prévention.

Sur 5 signalements, 2 ont été clôturés, 1 est en cours de résolution (présence de rats) et 1 autre est à l'étude concernant les problèmes d'amiante et de plomb de certains logements administratifs. A noter un signalement concernant l'accès à la fibre optique pour les logements de Guadeloupe.

5. Organisation de la prévision en Guyane

Malgré des améliorations sensibles et un allègement du tableau de bord sur le début de matinée de la vacation SP de Guyane, des difficultés persistent, notamment en termes de charge de travail pour fournir une production non dégradée en cas de situation météo difficile.



Nous demandons à cet effet un meilleur appui du permanencier métier (ou de l'encadrement local) dans ces situations. Selon CM973/D, c'est déjà ce qui est pratiqué. Selon la direction, on ne peut pas dire qu'il y a de dégradation de nos missions SPB ou de la production commerciale. Pourtant elle admet qu'il peut y avoir des retards.

Le problème de la pénibilité du travail de nuit vs. un travail de jour avec prise de poste à 05h45 a été discuté (rappel : la période de 21h à 06h du matin est définie réglementairement comme du travail de nuit).

La médecine de travail considère d'un point de vue strictement médical que c'est une amélioration. Toutefois, une prise de poste aussi matinale n'est pas forcément bonne pour la santé. De plus, pour les agents déjà en poste avec des habitudes de travail de nuit, le changement peut s'avérer difficile le temps que le corps s'habitue à ces changements de rythme de travail.

Afin de poursuivre la réflexion sur ce sujet, la CFDT-Météo a demandé une analyse de la charge de travail entre les tableaux de bord de l'ancienne vacation de nuit et l'actuelle vacation de jour afin d'obtenir des éléments objectifs de comparaison. La direction a acté le principe et nous fournira ces éléments d'analyse au prochain CHSCTSS.

A notre question sur le nombre de vacations de nuit réalisées dans la configuration SP, CM973/D nous répond que 6 vacations exceptionnelles sur volontariat ont été effectuées en saison humide (sur 6 mois) en 2020, et 2 vacations en 2021, dans le respect des règles ARTT (47h de repos après une nuit).

Du côté de DIRAG/PREVI, la direction rappelle que le PAC (ou PC) de Martinique est responsable de la veille météorologique, ce qui concerne tous les niveaux de vigilance (et pas seulement du vert au jaune comme cela avait pu être compris).

6. Travaux de rénovation énergétique de Desaix

Il s'agit d'une enveloppe budgétaire qui avait été demandée dans le cadre du regroupement avec le site du Lamentin (plan de relance de l'Etat), accordée par le Ministère des Finances. Sauf qu'à l'heure actuelle, rien n'a été décidé sur le regroupement des 2 sites. Même s'il est probable que celui-ci se fasse à Desaix d'après la direction, il n'aura pas lieu dans les délais annoncés par AP2022. Des études complémentaires doivent aussi être menées sur le site du Lamentin. L'enveloppe est donc uniquement destinée pour les travaux de rénovation à Desaix.

7. Hébergement d'un agent du CEREMA au CM973

La direction nous informe de l'accueil d'un agent du CEREMA dans les locaux du CM973 avec la mise à disposition d'un bureau depuis la mi-avril et jusqu'à mi-septembre. Une convention a été signée entre les deux parties.

8. Examen des accidents de services

1 cas a été traité avec établissement d'un arbre des causes et passage en CSL (Comité de Suivi Local).

9. Mise en service opérationnel du radar du Moule

OBS/D nous informe que toutes les dispositions réglementaires en matière d'hygiène et sécurité ont été respectées. Les conditions de travail sont nettement améliorées pour les agents de la MIR de Guadeloupe devant intervenir sur site.



10. Evolution de la crise COVID19 aux Antilles-Guyane et mise à jour du PRA (Plan de Reprise d'Activité)

Modifications apportées suite aux nouvelles mesures préfectorales en Martinique mi-avril puis en Guadeloupe fin avril. Le télétravail est recommandé 5 jours par semaine et la jauge du nombre d'agents dans les espaces communs (cuisines) est abaissée : 2 en Guadeloupe, 4 au Lamentin, 3 à Desaix et 1 en Guyane.

La situation COVID se dégrade à nouveau à Guyane à l'heure de cette réunion avec de nouvelles mesures préfectorales à venir mais il ne devrait pas y avoir de nouvelles modifications au PRA.

11. Questions diverses

Une question a été posée sur le recrutement en Guyane. La direction informe avoir accepté la candidature de 3 agents militaires, mais l'armée a émis des réserves. Un élève IENM pourrait également rejoindre l'équipe.

L'ISST a demandé un suivi régulier et un accompagnement des agents en prévention des risques psychosociaux, en raison de la particularité des affectations en Guyane évoquée au CHSCTSS du 2 mars.